

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Tous</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir de la date de publication</p> <p><input type="checkbox"/> Du au</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé :</p> <p>recrutement, enseignement à distance, e-learning</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Madame la Ministre chargée de l'Éducation - A Madame la Ministre chargée de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances ; - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement obligatoire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; <p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux membres du Service général de l'Inspection ; - Aux organisations syndicales ; - A tous les responsables des services administratifs compétents en matière d'enseignement et de recherche scientifique.
--	---

Signataire
 Ministre / Administration : Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique. Madame Chantal KAUFMANN, Directrice générale.

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
NOE Lydia	02/690 82 70	eadrecrutements@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

La Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique constitue une réserve de recrutement d'enseignant(e)s vacataires affecté(e)s à l'Enseignement à Distance (EAD). Ces enseignants vacataires assureront des tâches de tutorat et de mise en ligne de modules de cours.

Pour toute information complémentaire sur ce recrutement, je vous invite à consulter le profil de fonction en annexe à cette circulaire ou à prendre contact avec Madame Lydia NOE, Attachée à la Direction de l'Enseignement à Distance - eadrecrutements@cfwb.be.

Le présent appel s'adresse aux enseignant(e)s des établissements de tous les réseaux d'enseignement organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sont invitées à y répondre les personnes qui estiment correspondre au profil repris en annexe de la présente.

Les heures prestées à l'EAD le sont en profession accessoire, soumise à la réglementation sur le cumul (un maximum de 56 heures par mois) et elles sont actuellement rémunérées à 23,50 euros bruts de l'heure (indexation liée à l'indice-pivot), pour des activités de tutorat et de conception de modules de cours en ligne.

Les candidatures peuvent être introduites à tous moments de l'année, exclusivement sur le site de l'Enseignement à Distance www.ead.cfwb.be.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres des personnels concernés de votre établissement en ce compris, les membres du personnel momentanément éloignés du service.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

La Directrice générale,

Chantal KAUFMANN



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Profil de recrutement

Intitulé de la fonction

Enseignant(e) vacataire
Affecté(e) à l'Enseignement à Distance.

Conditions d'accès

Pour accéder à ce poste, le ou la candidat(e) doit être enseignant(e) en présentiel et être en possession des titres requis.

Contexte de la fonction

Entité administrative :

Administration générale de l'Enseignement (AGE) ;
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS) ;
Service général de l'Enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à Distance ;
Direction de l'Enseignement à Distance (EAD).

Conditions de travail

Type d'emploi : Enseignant(e) vacataire

Régime de travail :

Les heures prestées à l'EAD le sont en profession accessoire, soumise à la réglementation sur le cumul (un maximum de 56 heures par mois) et elles sont actuellement rémunérées à 23,50 euros bruts de l'heure (indexation liée à l'indice-pivot), pour des activités de tutorat et de conception de modules de cours en ligne.

Avantages possibles

- Travail à domicile.

Contexte de la fonction

La fonction s'inscrit dans le cadre de :

- la Déclaration de politique communautaire « Fédérer pour réussir » 2014/2019 ;
- le nouveau décret organisant l'Enseignement à Distance en e-learning voté le 13/08/2016.

Contenu et objectifs de la fonction

L'objectif de la fonction est, notamment, d'assurer les missions suivantes :

- Accompagner et guider les apprenants tout au long de leur formation en ligne.
- Concevoir en équipe des modules d'apprentissage et assurer leur mise en ligne sur la plateforme de formation de l'EAD.
- Mettre son savoir et son expérience techniques et pédagogiques au service du développement de l'EAD, dans une perspective de gestion et d'évolution des formations en ligne offertes aux apprenants de l'EAD.

Cette fonction implique le contact avec des équipes d'enseignants ainsi qu'une connaissance pédagogique et technique de la mise en ligne.

Tâches et actions

1. Être un référent pédagogique et méthodologique accompagnant les apprenants de l'EAD.

- Assurer le tutorat en ligne comprenant notamment :
 - l'accueil des apprenants ;
 - la correction des travaux rendus ;
 - l'examen et le suivi des activités sur la plateforme ;
 - la relance des apprenants non actifs ;
 - la gestion d'espaces de discussion (forums) ;
 - l'animation collaborative.
- Vérifier et informer des pré-requis et programmes liés aux modules en liaison avec les besoins des publics.
- Proposer en équipe pluridisciplinaire une information pédagogique sur l'offre de formation de l'EAD.

2. Contribuer à la démarche d'articulation et d'intégration pédagogiques de l'E-learning dans une perspective d'apprentissage complet.

- Soutenir la conception et la mise en ligne de modules de formation correspondant aux besoins identifiés.
- Contribuer en équipe pluridisciplinaire à la conception et l'implémentation des formations et des outils de développement de l'E-learning à l'EAD. Assurer la co-construction et la diffusion de méthodologies liées à l'usage de l'E-learning.

3. Collaborer aux tâches requises pour le bon fonctionnement du service.

- Participer aux réunions d'équipe du service ;
- Respecter les délais et les consignes pour l'accompagnement des apprenants en ligne ;

- Respecter les consignes destinées aux créateurs et utilisateurs des ressources pédagogiques.

Expérience(s) professionnelle(s)

- Avoir mené ou participé à des projets innovants dans le domaine pédagogique constitue un atout.

Connaissances spécifiques

- Connaissances liées à la pédagogie et aux méthodes de l'E-learning ;
- Connaissances liées aux techniques et aux outils d'orientation, d'accompagnement, d'aide à la réussite ;
- Connaissances liées à la construction et la diffusion de supports numériques.

Compétences spécifiques à la fonction

- compétences organisationnelles (savoir définir les objectifs et les moyens, organiser et planifier son travail...) ;
- compétences communicationnelles et relationnelles (entretenir les contacts avec les différents intervenants, mener des actions de communication orale ou écrite, sens de l'écoute) ;
- compétences rédactionnelles ;
- capacité à animer des groupes de travail en tenant compte de besoins identifiés ;
- capacité à prendre des initiatives ;
- capacité à travailler de manière autonome et au sein d'une équipe formée ;
- compétences techniques :
 - connaître une plateforme de formation telle que Moodle, Claroline,... ;
 - connaître les logiciels de traitement de texte, du son, de l'image ;
 - avoir des notions d'HTML ;
 - connaître les moyens de communication tels que chat, forum, blog, messagerie interne ou externe à une plateforme de formation.

Pour postuler

Toute question ou demande de renseignements complémentaires concernant le poste peut être adressée à Madame Lydia NOE, Attachée à la Direction de l'Enseignement à Distance - eadrecrutments@cfwb.be

Vous pouvez poser votre candidature à tous moments, exclusivement sur le site www.ead.cfwb.be

Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra comporter :

- une copie de vos diplômes et/ou titres pédagogiques ;
- un curriculum vitae actualisé ;
- une lettre de motivation.

Sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae, une sélection sur dossier sera opérée. Pour les personnes retenues, une mise en situation sera proposée sur la plateforme de formation Moodle de l'EAD, suivie éventuellement d'un entretien de recrutement.

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input checked="" type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Universitaire
<input type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> Maternel ordinaire	<input type="checkbox"/> Hautes Ecoles
<input type="checkbox"/> Libre subventionné	<input type="checkbox"/> Maternel spécialisé	<input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts
<input type="checkbox"/> Libre confessionnel	<input type="checkbox"/> Primaire ordinaire	<input type="checkbox"/> Centre de dépaysement
<input type="checkbox"/> Libre non confessionnel	<input type="checkbox"/> Primaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input type="checkbox"/> Secondaire artistique	<input type="checkbox"/> Centre PMS
	<input type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA	<input type="checkbox"/> Service PSE
	<input type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de plein exercice	<input type="checkbox"/> Centre technique
	<input type="checkbox"/> Secondaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent
	<input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit	<input type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire
	<input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire	<input type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire
	<input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input type="checkbox"/> Internat spécialisé
		<input type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)
- Président du Conseil Supérieur de l'Enseignement artistique (CSESA)
- Président du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP
- Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service :
Nom :
Téléphone :
E-mail :